Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212203111-20260321-13_2026-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de SAINT-LORMEL (Côtes d'Armor)

Séance du 21 mars 2026

Le vingt-et-un mars deux mille vingt-six à onze heures le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur SORGNIARD Pierrick, Maire.

Etaient Présents : ANGERS Alain, BONENFANT Landry, BREUGNOT Stéphanie, DAUNAY Loïc, DEBAUGNIES Alexandra, DEPARTOUT Muriel, FRESCA-FANTONI Christine, GENSSE Thierry, HAMON Benoit, MARTIN Françoise, MAYAUX Gilles, RICHARD Martine, SCHMITT Thomas, SORGNIARD Catherine et SORGNIARD Pierrick.

Absents excusés :

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : BONENFANT Landry

2026.13 – Election des adjoints au maire

Le conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;
Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;
Le Maire a constaté qu'une seule liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire avait été déposée.
Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1er **tour de scrutin**
Nombre de bulletins : 15
À déduire *(bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante)* : 0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 15
Majorité absolue : 8
A obtenu :
– Liste DAUNAY, 15 (quinze) voix *(préciser le nombre en chiffres et toutes lettres)*

La liste « DAUNAY » ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire : M. DAUNAY Loïc, Mme MARTIN Françoise, M. ANGERS Alain et Mme BREUGNOT Stéphanie. Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste.

Pour extrait conforme,
Le 21 mars 2026
Secrétaire de séance
Mr Landry BONENFANT

Président de séance
Le Maire,
Pierrick SORGNIARD

MAIRIE de SAINT LORMEL (Côtes d'Armor)